

NOS PRINCIPAUX CRITÈRES DE SÉLECTION

Une étude comparative approfondie de plusieurs dizaines de Mutuelles et Complémentaires nous a conduit à sélectionner celle qui :

- Correspond le mieux à vos besoins du moment (Optique, Dentaire, Vie Saine)
- Est adaptée à votre situation (Seniors, TNS)
- Est la plus performante dans votre Région (Le TOP des RÉGIONS)

1- Ecarts de tarifs :

La même Mutuelle avec les mêmes garanties peut être jusqu'à 40% plus chère d'un département à l'autre. Cela signifie que certains assureurs, dans leur tarification, tiennent compte de la consommation médicale globale dans les Régions et Départements.

Or, avec un centre de soins (hôpital, clinique, centre spécialisé..) à proximité, leurs dépenses énormes sont répercutées sur la cotisation de votre mutuelle, même si vous avez un comportement santé responsable (hygiène de vie).

Face à ce que nous considérons comme une injustice nous avons d'emblée éliminé les Mutuelles qui répercutent ces dépenses sur la cotisation de leurs adhérents.

2- Augmentation des cotisations maîtrisée :

Attention au « dumping » : pour gagner des parts de marché, certains assureurs n'hésitent pas à « casser les prix » pour vous séduire. D'abord ces contrats ne garantissent pas grand chose et vous risquez d'en faire les frais lorsque vous en aurez besoin. Ensuite, à coup sûr vos cotisations vont, d'année en année, augmenter plus que d'autres. Au final vous êtes perdant.

Quel que soit votre assureur santé (Mutuelle ou Compagnie d'assurance), les cotisations augmentent d'année en année, ne serait-ce que pour rattraper l'inflation.

Mais certains n'hésitent pas à profiter de votre inquiétude légitime face au désengagement de la Sécurité Sociale, pour majorer abusivement votre cotisation (ce qui constitue d'ailleurs une cause légitime de résiliation). D'autres profitent de votre vieillissement.

Nous avons bien sûr éliminé ces assureurs de notre sélection.

Toutes les Mutuelles et complémentaires Santé présentées sur ce site pratiquent une politique tarifaire raisonnable. Certaines ne tiennent même pas compte de votre vieillissement : les cotisations n'augmentent pas avec votre âge, ce qui signifie que votre cotisation sera toujours celle de l'âge que vous aviez à l'adhésion.

3- Une gestion des prestations irréprochable

A quoi bon avoir une Mutuelle si le service qui s'occupe de vos prestations (remboursements) n'est pas à la hauteur ? Que vous êtes obligé d'appeler pour savoir où en sont vos demandes de remboursement ? Que vous avez à chaque fois un interlocuteur différent, qui ne connaît pas votre dossier et qui maîtrise mal les techniques de la complémentaire santé.

Certains assureurs n'ont pas hésité à délocaliser leur « Service Après-vente » dans des pays lointains, avec du personnel peu ou pas formé, au motif de réaliser quelques économies.

Avec nos Mutuelles vous avez la certitude d'une gestion irréprochable.

Tous les contrats sélectionnés par notre Cabinet comprennent :

- **La télétransmission** : remboursement automatique des dépassements d'honoraires, sans n'avoir aucun décompte à envoyer ;
- **La carte de tiers payant** pour vous éviter de faire l'avance en pharmacie, laboratoires d'analyse, radio...
- **La prise en charge hospitalière** : en cas d'hospitalisation la Mutuelle règle directement les frais à l'établissement hospitalier. Certaines d'entre elles ont même mis en place le règlement direct de vos soins dentaires et d'optique !
- **Un « Service Après Vente »** fiable et efficace.